

L'ESSENTIEL DE L'INFO

JOP, 100 % À VOS CÔTÉS

Toute l'équipe du SCSI est mobilisée pour soutenir les policiers d'Ile-de-France et de province, notamment ceux qui œuvrent à la sécurisation des Jeux olympiques.

Quotidiennement, le SCSI est à votre écoute pour relayer vos difficultés d'ordre missionnel ou logistique à la cellule JOP et aux directions d'emploi, afin de rechercher des solutions et vous accompagner pendant cette période particulière.



Bon courage à tous les effectifs engagés cet été !



JOP : AUDIANCE BILATÉRALE À LA DOPC



Le jeudi 25 juillet, le SCSI-Cfdt a été reçu en audience par le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation de la préfecture de Police, M. Jérôme FOUCAUD, son adjoint M. Antoine SALMON et Mme Bénédicte MARGENET-BAUDRY, Sous-Directrice de la Gestion Opérationnelle.

Une présentation exhaustive des outils novateurs et de l'immense travail réalisé par la DOPC nous a été faite, l'occasion pour son directeur de revenir sur la complexité des dispositifs de sécurité mis en œuvre. Cet événement hors normes exige un déploiement exceptionnel et, en fonction de l'actualité, des réajustements qui se répercutent sur l'emploi des forces (Unités de Forces Mobiles, Compagnies de Marche), occasionnant de nombreux désagréments pour nos collègues sur le terrain (changement d'emploi, d'horaires, de consignes...).

Ces difficultés sont en cours de lissage pour permettre à l'ensemble des effectifs d'être parfaitement opérationnels sur toute de la période des jeux.

Nos interlocuteurs se sont montrés à l'écoute et soucieux des remontées de terrain, animés par la volonté de faciliter la tâche de chacun. Le SCSI-Cfdt demeure naturellement un partenaire privilégié et incontournable de cette direction, et votre relai essentiel en cas de besoin.

GESTION

Tous les mouvements spécifiques des DZPN ont été publiés, il ne reste que celui de la zone Ouest à finaliser.

Les prochaines campagnes de mobilité reprendront la forme classique de mouvements généraux.

Le MG2 et le prochain TG des emplois fonctionnels sortiront vers la mi-septembre.

LE SCSI : AGITATEUR D'IDÉE, CRÉATEUR DE PROGRÈS !

LE SPORT OPÉRATIONNEL OBLIGATOIRE APRÈS LES JO

À compter du **1^{er} octobre 2024**, la **pratique du sport opérationnel deviendra obligatoire** dans les services pour favoriser la santé physique et psychique des policiers. (instruction DGPN n°4/2024 du 16/07/2024).

La hiérarchie devra veiller à la **mise en œuvre régulière de 2h hebdomadaires de sport** (pendant le temps de travail) afin de maintenir des capacités d'intervention optimum aux agents actifs et aux policiers adjoints.

Si la **pratique commune d'une activité physique adaptée** à chacun (course, renforcement musculaire, marche active...) est privilégiée pour développer la cohésion tout en étant vecteur d'égalité et de mixité, la pratique individuelle n'est pas proscrite.

Le SCSI s'est toujours battu pour que le sport ait toute sa place dans la Police nationale. Il sera attentif pour que toutes les conditions soient réunies afin de garantir l'application de la note et la bonne marche des services.



NOUVELLES PRESTATIONS SOCIALES

Avec la publication des décrets d'application de l'accord ministériel portant sur l'amélioration des garanties de prévoyance pour les agents de l'État, signé à l'automne par les organisations syndicales, le texte est entré rétroactivement en vigueur au 1^{er} janvier 2024. Il prévoit :

- une **meilleure prise en charge en cas de maladie ou d'invalidité** notamment avec le versement d'une prestation de compensation de la perte de capacité de travail (tenant compte des primes et des indemnités et constituant des droits à la retraite) ;
- un **rehaussement des garanties accordées aux ayants droit en cas de décès** avec une augmentation du capital décès et la création d'une rente d'éducation pour les orphelins et d'une rente viagère pour les enfants en situation de handicap.

HABILLEMENT : VETIPOL REMPLACÉ PAR UNIFORCES

L'externalisation du marché de l'habillement a pris effet cet été, VETIPOL laissant sa place au nouveau portail **UNIFORCES**. VETIPOL assurera néanmoins un SAV jusqu'au mois d'octobre pour les commandes en cours.

Dès le 16 août, vous pourrez accéder à UNIFORCES pour consulter votre profil individuel et votre solde de points. Les commandes seront possibles à partir du 9 septembre. La connexion à UNIFORCES s'effectuera sur intranet ou internet (via le portail Agent connect).

Ce changement de fournisseurs est sans incidence sur l'historique des comptes des agents qui sera conservé (nombre de points, commandes effectuées, date anniversaire...).

Une FAQ est disponible sur le site de la DPAFI et des communications sont prévues par le SICOP.



LE SCSI : AGITATEUR D'IDÉE, CRÉATEUR DE PROGRÈS !